

Prospects for Cooperation

Sustained economic growth and improvements in the quality of life for people in Canada and Germany are goals that demand lasting commitment to science and research, technology and innovation. Furthermore, international cooperation is a necessity that is uncontested on both sides of the Atlantic.

As a result, the objectives of the bilateral intergovernmental agreement of 1971 continue to be valid today: strengthen friendly relations between the two countries, expand scientific cooperation for peaceful purposes and mutual benefit, and improve the quality of life and economic prosperity of Canadians and Germans.

The high scientific and technological standard of Canadian-German projects and the close relations that have developed under the intergovernmental agreement between researchers at research institutes and universities, as well as between the participating government agencies and administrations, form a solid foundation on which to base targeted expansion in specific areas of cooperation and more intensive networking between the two sides in the fourth decade of Canadian-German cooperation in science and research. It is, therefore, the intention of the Canadian and German governments to

- expand bilateral cooperation in science and research by developing the fields of telemedicine, photonics, new materials and, in the medium term, plant biotechnology, and others as appropriate;
- support a Memorandum of Understanding between the National Research Council of Canada and the Hermann von Helmholtz-Gemeinschaft Deutscher Forschungszentren (HGF) and other German centres of excellence to facilitate col-

Perspectives de la coopération

6

Soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie de la population du Canada et de l'Allemagne – deux objectifs qui exigent un engagement constant en faveur de la science et de la recherche, de la technologie et de l'innovation. En outre, la coopération internationale est une nécessité qui est incontestée de part et d'autre de l'Atlantique.

Les objectifs poursuivis par l'Accord intergouvernemental bilatéral de 1971 – renforcement des liens amicaux entre les deux pays ; développement de la coopération scientifique à des fins pacifiques et au bénéfice mutuel des deux parties; amélioration de la qualité de vie et de la prospérité économique des Canadiens et des Allemands – demeurent donc d'actualité.

Le niveau scientifique et technologique avancé des projets canado-allemands et les relations étroites qui se sont développées dans le cadre de l'Accord intergouvernemental, tant entre les chercheurs des instituts de recherche et des établissements d'enseignement supérieur qu'entre les organismes gouvernementaux et les services administratifs concernés, constituent les assises sur lesquelles, l'on pourra, dans la quatrième décennie de la coopération canado-allemande dans les sciences et la recherche, élargir de manière ciblée certains champs de coopération et intensifier le développement des réseaux entre les deux parties.

Les gouvernements canadien et allemand ont, par conséquent, l'intention

- d'élargir la coopération bilatérale menée dans les sciences et la recherche en développant les domaines de la télémédecine, de la photonique, des nouveaux matériaux et de la biotechnologie végétale (à moyen terme), ainsi que d'autres domaines le cas échéant;
- de soutenir un Protocole d'entente entre, d'une part, le Conseil national de recherches du Canada et, d'autre part, la Her-